

7 JOURS **FILPAC-CGT**

LETTRE HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS
DES INDUSTRIES DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION CGT

NUMÉRO 5 - VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2007

SOMMAIRE

LES VŒUX	1
NMPP	2
ORIENTATIONS DE LA FILPAC-CGT	3
DROITS D'AUTEUR À FLEURUS PRESSE	3
GPEC AU GROUPE BAYARD	4
ALERTE <i>LE MONDE</i>	5
C'EST ÇA LA VIE... EN SARKOZIE	6
LU/VU POUR VOUS	7

À BON ENTENDEUR, SALUT !

Le Sénat a entériné, le 19 décembre, la destruction du Code du Travail (<http://www.filpac-cgt.fr/spip.php?breve15>) dont la nouvelle mouture entrera en vigueur le 1er mai 2008 ! Le nouveau code du travail « décline » environ 500 articles, c'est-à-dire qu'il les renvoie à des décrets, ce qui facilitera la tâche du gouvernement pour les modifier à l'avenir, les décrets n'étant pas soumis aux débats parlementaires... Vive la démocratie ! Vive la République !

gerson@filpac-cgt.fr



**LA FILPAC-CGT VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE REVENDICATIVE À VENIR.**

Directeur de la publication: Michel Muller. Rédaction: Jean Gersin & Antoine Peillon.
Mise en page: Madeleine Fougères. FILPAC-CGT: Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 80 24 - Fax : 01 48 51 99 07 - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr

NMPP

DISTRIBUTION DE LA PRESSE : TOUT LE POUVOIR À LAGARDÈRE ?

L'entreprise Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) assure, en France, la distribution de la presse écrite, quotidiens et magazines. Elle fournit la logistique du **pluralisme**, l'infrastructure matérielle de la liberté de circulation des imprimés.

L'esprit et la lettre de la loi qui régit ce système, la **Loi Bichet** de 1947, visaient à arracher des mains du groupe Hachette le monopole de la distribution pour le transformer en **aide concrète à la diversité des titres. En effet, l'esprit solidaire n'est pas mort aux NMPP.**

La distribution actuelle :

- est ouverte à tout éditeur ;
- est dotée d'un barème de péréquation corrigeant les inégalités de ressource devant les coûts de distribution ;
- assure à chaque lecteur la possibilité d'acheter le titre de son choix en tout lieu.

Mais **le marché** là-dedans ?

Pour le capitalisme de la presse et des médias, le lien entre **loi républicaine** et forme d'entreprise doit être tranché.

L'héritier Hachette, **Arnaud Lagardère, lâche ses escadrons pour un assaut qu'il voudrait final.** Le plan NMPP de novembre 2007 dépasse le cadre de l'entreprise en ce sens qu'il introduit une rupture entre principes égalitaires et critères de marché.

Lagardère veut contrôler les « péages » de l'autoroute de la distribution : centres de groupage des titres, dépositaires et diffuseurs. Des 30 000 points de vente, 20% fournissent le gros du chiffre d'affaires.

Et les **éditeurs qui appartiennent aux groupes de presse dominants** soutiennent un Lagardère qui leur fournit souvent leur publicité et qui figure au capital de beaucoup d'entre eux.

Le seul plan NMPP « Défi 2010 » veut **supprimer 350 emplois.** Or il menace, en proportion identique, **les salariés des dépôts**, frappés de concentration, de fusion et de réduction programmées. Les statuts sont remis en cause, et la question d'une **convention collective** des salariés des dépôts de presse est éludée.

La FILPAC CGT, dans le respect des prérogatives de revendications, d'actions et de négociations des syndicats et sections syndicales concernant le plan NMPP « Défi 2010 », demande une entrevue au **Conseil supérieur des messageries**, dont

le rôle défini par la loi Bichet, consiste précisément à s'assurer du bon fonctionnement du système. Il s'agira de lui présenter analyses, propositions et revendications concernant l'ensemble de la chaîne de distribution, et des emplois qui lui sont nécessaires.

DÉCLARATIONS CGT

« **Plan NMPP : propositions et revendications** » (déclaration de la FILPAC-CGT et

du **SGLCE** (http://www.filpac-cgt.fr/IMG/pdf/declaration_NMPP_14_decembre.pdf), 14 décembre 2007) : « Le SGLCE, sa section des Messageries et la FILPAC CGT ont tenu ce vendredi 14 décembre une réunion pour examiner la nature du plan NMPP 2007 -2010 et ses conséquences sur la distribution de la presse et sur l'emploi. Ils déclarent ensemble ce qui suit... »

« **NMPP : Négocier les dégâts sociaux ? Le SGLCE n'ira pas !** » (déclaration du **SGLCE** (http://www.filpac-cgt.fr/IMG/pdf/plan_NMPP_-_le_SGLCE_decline_l_invitation.pdf) **18 décembre 2007**) : « Suite à l'annonce de son plan « Défi 2010 » lors du Comité central d'entreprise du 13 novembre dernier, la Direction générale des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) a convié l'ensemble des organisations syndicales à une première réunion de négociation le mercredi 19 décembre 2007. Un projet d'accord de méthode fixant notamment un calendrier de discussions et un projet de Gestion prévisionnelle des emplois et carrières (GPEC) sont ainsi à l'ordre du jour... »



ORIENTATIONS

VI^E CONGRÈS DE LILLE

NOUVEAUX DÉFIS

NOUVEAUX ESPACES

NOUVEAUX ESPOIRS



Le VI^e congrès de la FILPAC-CGT s'engage dans une **démarche transversale sur l'emploi**, unifiant les différents secteurs. Les causes principales qui conduisent à la précarité, à la destruction d'emplois, à la sélection partielle de la main-d'œuvre relèvent d'un même faisceau de raisons, liées d'abord aux diktats du libéralisme, qu'il entend combattre par tous les moyens à sa disposition.

Le document complet sur le **site** de la FILPAC-CGT.

http://www.filpac-cgt.fr/pdf/VIe_congres_FILPAC_CGT.pdf

DROITS D'AUTEUR

UN BON ACCORD À FLEURUS PRESSE (GROUPE LE MONDE)

Ce vendredi 21 décembre, **Info'Com-CGT** a signé, pour la première fois, un accord sur les droits d'auteur des journalistes, à **Fleurus Presse** (magazines Jeunesse du groupe Le Monde). Accord principalement construit et négocié par le syndicat de la FILPAC-CGT.

Extraits :

Ré-exploitation sur tous supports: « Les œuvres journalistiques concernées par le présent accord s'entendent de toutes les contributions des journalistes constitutives d'une œuvre de l'esprit au sens des articles L 112-1 et L112-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, déjà publiées ou qui seront publiées par FLEURUS PRESSE, et ce **sous toute forme et sur tout support** (papier, en ligne ou tout autre support).»

Droit moral : « Les parties rappellent que les bénéficiaires du présent accord qui ont effectivement contribué aux œuvres ré-exploitées bénéficient, en leur qualité d'auteur d'une

œuvre de l'esprit, d'un **droit moral** sur leur contribution, qui est perpétuel et inaliénable.

FLEURUS PRESSE s'engage à respecter ce droit, qui comprend notamment :

- le droit à l'**intégrité de l'œuvre**, sous réserve des adaptations qui pourraient s'avérer indispensables à la réédition et dont les auteurs seraient alors informés,
- le droit de voir son nom ou **sa signature** mentionné à l'occasion de toute ré-exploitation de l'œuvre,
- le droit de **révision** et de **correction**, notamment pour les illustrateurs,
- le droit de **repentir** ou de **retrait...** »

Rémunérations : « La rémunération sera forfaitaire et calculée de la manière suivante :

Pour les bénéficiaires du présent accord qui sont **rémunérés à la pige**, la rémunération sera fonction de la ré-exploitation effective de leurs œuvres, et sera égale à **50 % du montant de la pige versée initialement**, conformément à l'usage en vigueur à Fleurus Presse.

Les **autres bénéficiaires** du présent accord, qui ne sont pas rémunérés sous forme de piges, percevront en tout état de cause une **rémunération globale et forfaitaire calculée au prorata de leur temps de travail** sur la base de 200 € brut en 2006 pour un travail à temps plein. Cette rémunération sera perçue chaque année pendant la durée du contrat de travail, sauf dénonciation du présent accord.

Pour les années suivantes, **ce forfait sera révisé chaque année au prorata du nombre de pages reprises** par FLEURUS PRESSE, sur la base d'un **indice 100 correspondant au nombre de pages reprises en 2006**, soit 445 pages. Pour 2007, le nombre de pages reprises est de 661 (soit un indice 148,5).

Pour les ré-exploitations par une **société tierce** des œuvres, quels que soient la forme et le sup-

port (papier, en ligne ou tout autre support), et ce en tous pays, la rémunération sera proportionnelle et calculée de la manière suivante : **33 % des recettes nettes HT perçues par FLEURUS PRESSE au titre de la cession des droits à des sociétés tierces seront dévolues à la rémunération des journalistes** bénéficiaires du présent accord. »

Rattrapage : « Au titre de l'ensemble des ré-exploitations antérieures à la prise d'effet du présent accord, ré-exploitations intervenues alors qu'aucune cession de droits n'avait été formalisée, FLEURUS PRESSE versera à tous les bénéficiaires de l'accord, à titre de transaction, une **somme globale et forfaitaire**. Cette somme sera de **300 € brut** pour les salariés ayant 5 ans d'ancienneté ou plus à

la date du 1er janvier 2006. Les salariés ayant moins de 5 ans d'ancienneté au 1er janvier 2006 percevront une somme au prorata de leur ancienneté, sur la base susvisée. »

N.B.: Filiale du Groupe Le Monde, Fleurus Presse, né en 1929, publie aujourd'hui **douze magazines**, pour un public qui s'étend de la naissance à l'adolescence, dont Le Monde des Ados.



GROUPE BAYARD ACCORD GPEC

Les délégués syndicaux Info'Com-CGT de Bayard Presse (Paris) et FILPAC-CGT de Milan (Toulouse) ont déclaré, mercredi 19 décembre, qu'ils signeront l'accord de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qu'ils ont négocié, à l'échelle de leur groupe, pendant neuf longs mois.

Extraits du préambule : « La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est un élément clé de la gestion des ressources humaines. En s'engageant sur une démarche de gestion prévisionnelle au niveau du Groupe, la Direction du groupe Bayard réaffirme que le **savoir-faire collectif des équipes et individuel des salariés constitue la ressource majeure** de son développement et de sa compétitivité. Le groupe Bayard comme tous les éditeurs de presse est entré dans une phase de **change-**

ments rapides et majeurs qui remettent en cause les modèles économiques traditionnels. Dans un contexte de concentration et de bouleversement des médias, le groupe entend maintenir son indépendance, sa pérennité, premier gage du maintien de sa **stratégie sociale**. Des modifications impulsées par des évolutions commerciales, technologiques et éditoriales touchent à des degrés divers toutes nos activités. Faire face au futur et **consolider l'emploi** impliquent de nécessaires adaptations à

moyen-terme, liées à ces évolutions de fond. A chaque fois qu'elles sont identifiées, ces adaptations doivent être anticipées. (...) S'adapter aussi bien aux données externes qu'internes, aux réalités du marché impliquent l'anticipation des difficultés économiques et sociales prévisibles **en prenant en compte les intérêts des salariés**. Par un accord de gestion prévisionnelle, la Direction du Groupe Bayard et les syndicats signataires reconnaissent la responsabilité du Groupe et de ses collaborateurs dans **l'adaptation à l'évolution des métiers**. (...)

La Direction et les syndicats conviennent que la GPEC est un moyen d'anticipation des évolu-



tions futures. En permettant l'adaptation professionnelle des salariés, elle constitue **un moyen de prévention des licenciements pour motif économique** qui pourraient en résulter. (...) **La**

GPEC est un facteur de développement du dialogue social : un dialogue social loyal lucide, clairvoyant qui passe par la connaissance des enjeux, par l'information, le débat, le travail, les moyens, mais aussi, pour ceux dont c'est la charge, par la prise de décisions.

La GPEC doit être un des leviers de la **politique socia-**

le du groupe. »

Le texte complet de l'accord sur le site Info'Com-CGT Bayard (<http://www.cgtbayard.org>)

COMITÉ INTER DU LIVRE PARISIEN*

DÉCLARATION SUR LA SITUATION AU MONDE

En juin dernier, les salariés du journal *Le Monde* exprimaient leurs inquiétudes suite au vote de la SRM (Société des rédacteurs du Monde) aboutissant à l'éviction du président du directoire de l'époque. Six mois après la mise en place du nouveau directoire, nous constatons les **effets de la politique mise en œuvre** :

- Abandon du projet Pôle Sud
- Vente du groupe les Journaux du Midi
- Annonce d'un plan de rigueur pour 2008, faisant craindre la suppression d'une centaine d'emplois.

Il faut rappeler que **lors de sa nomination en tant que président du directoire, M. Jeante s'engageait publiquement à ne procéder à aucune suppression d'emploi**. Mais force est de constater aujourd'hui que le conseil de surveillance (incluant la SRM) et le directoire, faisant du désendettement l'axe principal de leur politique, défendent conjointement « la nécessité » d'un **plan de restructuration touchant de plein fouet l'ensemble des salariés** du groupe.

Les représentants de la SRM semblent acquiescer à cette unique donne : la mise en place du plan de rigueur. **Des alternatives existent** et les enjeux actuels au sein de la presse appellent une réelle réflexion sur son développement sur tous les supports (papier, multimédia, etc.), seul à même de pouvoir pérenniser les emplois.

Le sujet de discorde entre la SRM et le directoire (aboutissant à la démission de ce dernier) reposerait

uniquement sur une divergence concernant les flux financiers entre la SEM et Le Monde Interactif (MIA).

Cette démission « solidaire » du directoire sur une telle divergence apparaît suspecte. Que doivent en déduire les salariés et les organisations syndicales ? Le Comité Inter et ses mandants n'acceptent pas d'être pris en otages par des décisions concertées par quelques dirigeants de la SEM et certains actionnaires. Nous attendons que les dirigeants de la SEM prennent leurs responsabilités en concrétisant les engagements pris sur les investissements et de développement du groupe (SEM, magazines, imprimerie...).

Si les dirigeants de la SEM devaient renoncer à leurs engagements, **le Comité Inter appellera l'ensemble de ses mandants** (journalistes, ouvriers, cadres et employés) travaillant dans les différentes entités à mener des initiatives pour la défense de l'emploi et la mise en place d'une véritable stratégie de développement. Seule la concertation permettra de trouver une issue favorable à cette nouvelle crise. Des décisions unilatérales ne pourront être perçues par les salariés du groupe que comme la marque d'une politique irresponsable.

Paris, le 20 décembre 2007

* Info'com-Cgt, Syndicat des correcteurs, Spps-Cgt, Sip-Cgt.

C'EST ÇA LA VIE... EN SARKOZIE

BOUTIN

PORTE SA CROIX

« Christine Boutin avait fait un pari : celui d'intéresser la droite au sort des pauvres. Mais son combat bute aujourd'hui sur les limites de l'action gouvernementale. » (La Croix, 18 décembre). En effet, le 15 décembre, les pauvres en question butaient très fort sur les CRS, chargés de les bouter hors du quai Notre-Dame, à Paris. Au même moment, chez Mickey, des dizaines de paparazzi butaient - Ô hasard ! - sur Carla et Nicolas, perdus dans la magie de Disneyland. C'est ça, « la limite de l'action gouvernementale » ?

L'AGENDA CACHÉ DE 2008

La méthode Sarkozy est moins liée au rythme qu'au recours au putsch social permanent. Chaque rendez-vous, sur quelque sujet que ce soit, est assorti d'une issue de secours : le gouvernement agir par décret, loi et ordonnance, qu'il y ait eu ou non accord. C'est l'agenda caché. De plus, il peut évoluer à tout moment selon les foucades, tocades et autres coups de Jarnac de notre De Funes national, le grand agité du local élyséen.

18 décembre, examen de la loi sur le rachat des RTT.

Le 8 janvier, session parlementaire sur la loi de fusion ASSEDIC-UNEDIC.

Le 10 janvier, fin des rencontres du vendredi Medef-Syndicats sur le contrat de travail. Une négociation ? Laurence Parisot traite le contrat à durée indéterminée comme s'il était déjà mort, elle veut son contrat à séparation programmée par avance. A l'amiable, qu'elle appelle ça. Une nuit longue se prépare, celle du 9 au 10 janvier. De toute façon, Sarko a déjà tranché. Sa loi est prête.

24 janvier : première réunion patrons - syndicats sur la représentativité syndicale, étendue

aux règles de validité des accords et au temps de travail.

Janvier encore, prolongations sur les régimes spéciaux SNCF, RATP, Electriciens et gaziers, etc. Loi sur le service minimum, dont le projet obligeait les entreprises de transport à aboutir à des accords avant le 31 décembre 2007.

Mars : municipales ou pas (9 et 16 mars), rencontres tripartites - Etats, syndicats, conseils régionaux - sur la formation professionnelle.

Avril : Renégociation de la convention UNEDIC



en fonction de l'évolution du contrat de travail (voir 10 janvier).

Mai-Juin : examen de la loi Fillon 2003 portant sur l'allongement du temps de cotisation.

Septembre-décembre : budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale.

Décembre : élections prud'homales.

Pendant ce temps, **la réécriture du Code du travail va bon train** et sera prête, qu'on se rassure, aux premières jonquilles.

« VIVEMENT LA RETRAITE ! »

Publiée le 13 décembre par l'INSEE, une étude auprès des Français de 50-65 ans encore en activité montre que 57,3% d'entre eux souhaitent « prendre leur retraite le plus rapidement possible » ! Ils sont ainsi 10% plus nombreux que les salariés européens du même âge, en

moyenne, à vouloir en finir tout de suite avec le travail. Et pourquoi donc ? Parce qu'ils estiment ne pas recevoir « la reconnaissance qu'ils méritent », ne pas avoir un salaire « correct » ou de « bonnes perspectives d'avancement ».

N.B. : Pour cette enquête « Santé, vieillissement et retraite en Europe », l'INSEE a constitué

un échantillon de 9907 personnes âgées de 50 à 65 ans. L'enquête, publiée dans la revue Economie et Statistiques, a été menée dans dix pays : France, Suisse, Autriche, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Espagne, Italie, Danemark, Grèce.

LU/VU POUR VOUS

Une gastro-sarkozie ? Vite, *La Nuit du Fouquet's* !

Fayard, octobre 2007, 126 pages. 12 euros.

Nausée, overdose de Sarkozy à l'ouverture d'une radio, d'un écran, à la lecture du papier imprimé ? L'antidote, *La Nuit du Fouquet's*.

Deux journalistes, bien sages, ont soudain aiguisé leur plume, l'ont trempée dans de l'acide, pour nous faire vivre la première nuit du président. En haut des Champs-Élysées, dans le très snob Fouquet's, elles dissèquent la garde sarkozienne rapprochée. Bolloré, Arnauld, Johnny (Oh, Johnny, comme elles t'esquintent...), tant d'autres. Et le petit Nicolas, attendant C., qui ne vient pas. Et le petit Nicolas retardant le moment du départ, vers la Concorde. L'y attendent les phares de l'intelligentsia, Mireille et Enrico. Ce n'est pas du « people », ô non ! C'est un conte de la grande bourgeoisie ordinaire. Telle qu'on croit qu'elle est. Telle qu'elle est,



Sarkozy sort du Fouquet's, lundi 7 mai 2007. Un symbole!

vraiment. Et c'est écrit... Un délice. Merci, Ariane Chemin (*Le Monde*), Judith Perrignon (ex *Libération*), le journalisme existe encore.